



Rapport financier

Exercice 2019

UMG Groupe VYV

Le présent rapport relatif à l'exercice 2019 est approuvé par le conseil d'administration en séance du 12 mai 2020.

G R O U P E
vyv
Entrepreneur du
mieux-vivre





Sommaire

1. Rapport de gestion	4
1.1 Compte de résultat.....	4
1.2 Bilan.....	8
1.3 Prise de participation	9
1.4 Périmètre de combinaison.....	9
1.5 Evènement post-clôture	9
1.6 Evolutions à venir	10
1.7 Affectation du résultat	10
1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions	10
1.9 Remboursement et indemnisation des élus	10
1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel	10
1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs.....	11
2. Comptes annuels.....	16
2.1 Bilan.....	16
2.2 Compte de résultat.....	18
2.3 Hors-Bilan	19
3. Annexe aux comptes annuels	20
3.1 Faits marquants.....	20
3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation	22
3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation	24
3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat	25
3.5 Eléments complémentaires	28



1. Rapport de gestion

1.1 Compte de résultat

En K€	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Chiffre d'affaires	113 899	99 196	14 703	15%
Autres produits	9 780	6 779	3 001	44%
Frais généraux	-48 612	-46 385	-2 227	5%
Impôts et taxes	-6 596	-5 868	-728	12%
Charges de personnel	-50 678	-43 080	-7 598	18%
Dotations d'exploitation	-12 745	-9 356	-3 389	36%
Autres charges	-6 578	-1 285	-5 293	412%
Résultat d'exploitation	-1 530	0	-1 530	
Résultat Financier	-2 633	-444	-2 189	493%
Résultat Exceptionnel	-7	0	-7	
Impôts sur les sociétés	-1 002	188	-1 190	-632%
Résultat net	-5 172	-256	-4 916	1922%

Le résultat 2019 présente un déficit de 5.172 k€. Celui-ci s'explique par :

- Le résultat financier (hors émission de la dette) non refacturé : + 1.630 k€
- Des charges liées à des projets non refacturés : - 5.800 k€
- L'impôt sur les sociétés : - 1.002 k€

Les 5.800 k€ non refacturés aux mutuelles correspondent à des coûts propres à l'UMG Groupe VYV, liés à sa structuration, et qui n'ont pas vocation à être reconduits dans le futur.

En K€	31/12/2019
Honoraires pour la définition plan stratégique	750
Festival VYV Les Solidarités	600
Coût de la Direction Générale Déléguée non remplacée	1 985
Honoraires projets Urbanisation SI - Direction Finances et Risques	1 264
Honoraires Projets DSI	1 201
Total	5 800



1.1.1 Cotisations

En K€	Charges communes	Charges Propres	Sous-total	Emission de la Dette	Risk Integrity	Total
Harmonie Mutuelle	10 276	45 867	56 143	1 857		58 000
Harmonie Fonction Publique	457	683	1 139	83		1 222
Mutuelle Mare Gaillard	228	49	277	41		318
MGEN	10 276	23 646	33 922	1 857	4 656	40 435
MNT	4 133	3 530	7 663	747	731	9 140
MGEFI	822	1 121	1 943	149	282	2 374
Chorum	228	49	277	41		318
Smacl Assurances	822	1 121	1 943	149		2 091
Total	27 242	76 064	103 306	4 924	5 669	113 899

- La contribution des membres permet de financer les charges communes (refacturées au prorata du fonds d'établissement apporté), et les charges propres à chaque entité (refacturées en fonction de clés spécifiques).
- Le coût lié à l'émission de la dette est refacturé au prorata du fonds d'établissement apporté.
- L'outil Risk Integrity est refacturé aux mutuelles utilisatrices.

1.1.2 Autres produits d'exploitation

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Mises à disposition de salariés	3 949	2 753
VYV Coopération	777	
Transfert de personnel issus de mutuelles	709	1 675
Refacturation Direction Juridique	548	20
Honoraires de courtage	469	
Refacturation Loyer et amortissements VYV Care	401	477
VYV Invest - honoraires	148	
Union Harmonie Mutuelles - Conventionnement	128	30
Reprise de provision risques et charges - RH	1 869	
Primes salariés 2017		1 498
Autres produits	782	326
Total	9 780	6 779

Ce poste comprend principalement les refacturations de charges, relatives à des prestations réalisées pour les entités (mise à disposition). L'augmentation générale, s'explique du fait de mises à disposition / prestations de services plus importantes, envers des entités du groupe.



1.1.3 Frais généraux

En K€	31/12/2019	% CA	31/12/2018	% CA	Var
Services rendus par le groupe	3 037	6%	5 073	11%	-2 036
Charges locatives	5 521	11%	5 286	11%	235
Honoraires	18 413	38%	18 815	41%	-402
Communication, partenariat, publicité	9 378	19%	9 467	20%	-89
Maintenance / sous-traitance informatique	4 434	9%	2 445	5%	1 989
Frais de déplacement / déménagement / réception	2 436	5%	2 178	5%	258
Frais bancaires	1 375	3%	5	0%	1 370
Frais de forums, AG, Colloques	1 366	3%	552	1%	814
Autres	2 652	5%	2 564	6%	88
Total	48 612	100%	46 385	100%	2 227

- Les « Services rendus par le groupe », correspondent aux refacturations des frais de personnel des mutuelles affiliées qui travaillent pour le Groupe VYV. Ce poste a diminué du fait des recrutements par le Groupe VYV, ainsi que par de la sous-traitance externe (informatique).
- Les « charges locatives » incluent principalement les loyers et charges de la Tour Montparnasse, siège social du Groupe VYV, ainsi que les loyers des sites en régions.
- La ligne « Honoraires » comprend notamment les coûts liés aux projets développés par le Groupe VYV.
- Les frais bancaires correspondent principalement aux charges engagées pour l'émission de la dette (avocats, banques, conseils, frais de roadshow...).
- Le poste « autres » comprend : les dépenses d'énergie, la documentation, l'entretien, les assurances, la télécommunication, des frais de recrutement...

1.1.4 Impôts et taxes

Ce poste comprend principalement la taxe sur les salaires, la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et la taxe foncière.

1.1.5 Charges de personnel

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Rémunérations	30 428	24 047
Autres (variation des Congés payés, CET, primes...)	4 640	5 564
Charges sociales	15 610	13 469
Total	50 678	43 080
<i>taux de charges sociales</i>	<i>44,5%</i>	<i>45,5%</i>

La ligne « Autres » inclut notamment les montants de provisions pour congés payés et Compte Epargne Temps, qui ont été transférées par les mutuelles affiliées. Celles-ci ont fait l'objet d'une « refacturation » aux mutuelles, comptabilisée en transfert de charges, sans incidence sur le compte de résultat.

L'effectif à fin 2019 s'élève à 453 salariés (contre 411 salariés fin 2018).



1.1.6 Dotations d'exploitation

Les dotations aux amortissements et aux provisions se décomposent comme suit :

- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles pour 3.416 k€, correspondant principalement à l'amortissement des licences et des coûts de développement liés à Risk Integrity, jusqu'au 31/12/2020.
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles pour 3.277 k€.
- Dotations aux provisions pour risques et charges pour 6.052 k€ (Indemnités de départ, médailles du travail, provisions pour risques).

1.1.7 Autres charges

Ce poste comprend principalement :

- Les redevances de licences informatiques (3.668 k€)
- La cotisation versée à VYV Partenariat, suite à l'adhésion à cette UGM (1.303 k€)
- La subvention versée à l'association VYV Les Solidarités (900 k€)
- La cotisation versée à VYV Coopération (561 k€)

1.1.8 Résultat financier

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts de la dette senior	-4 263	0
Intérêts du TSR SMACL	134	0
Autres intérêts, tombées de coupons	968	348
Moins values réalisées s/. OPCVM	-400	-8
Dotations (-) / Reprises (+) de provision	616	-666
Surcote / decote - Obligations	312	-118
Résultat financier	-2 633	-444

- La diminution du résultat financier est principalement liée à la charge d'intérêt liée à la l'émission de la dette Senior.
- Les intérêts de la dette Senior (- 4.263 k€) sont refacturés aux affiliés (au prorata de leurs apports).
- Le résultat financier hors dette Senior (+ 1.630 k€) n'est pas répercuté aux affiliés et reste au sein de l'UMG.
- Le portefeuille d'OPCVM affichait une moins-value au 31/12/2018, donnant lieu à une provision. En 2019, ce portefeuille affiche une plus-value.



1.1.9 Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt est détaillée ci-dessous :

En K€	31/12/2019
Résultat avant IS	-4 170
Réintégrations (charges non déductibles)	
Plus-value latente OPCVM (N)	1 436
Risque URSSAF	224
Provision Indemnités de départ - licenciement	3 420
Provision Indemnités de départ en retraite	2 408
Dons aux œuvres	569
Subvention VYV Les Solidarités	900
Autres	68
Déductions (Produits non taxables)	
Plus-value latente OPCVM (N-1)	489
Reprise de provision OPCVM	-611
Transfert de charges (IDR)	-350
Résultat fiscal	4 383
IS à 28% - 31%	-1 344
credit d'impôt (60% s/. dons)	341
Charge d'impôt	-1 002

1.2 Bilan

En K€	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Immobilisations incorporelles	3 514	6 012	-2 498
Immobilisations corporelles	3 894	5 265	-1 371
Immobilisations financières	323 159	92 387	230 772
Créances	22 552	13 790	8 762
Trésorerie	291 645	22 756	268 889
Comptes de regularisation	5 226	1 287	3 939
Total Actif	649 990	141 498	508 492
Fonds propres	109 314	109 886	-572
Provisions risques et charges	10 883	6 700	4 183
Dettes financières	504 062	0	504 062
Dettes fournisseurs	10 778	10 176	602
Dettes fiscales et sociales	13 253	14 197	-944
Autres dettes	1 700	539	1 161
Total Passif	649 990	141 498	508 492

L'émission de la dette en juillet 2019 pour 500 M€ en valeur nominale, a pour conséquence une augmentation significative des immobilisations financières et de la trésorerie.

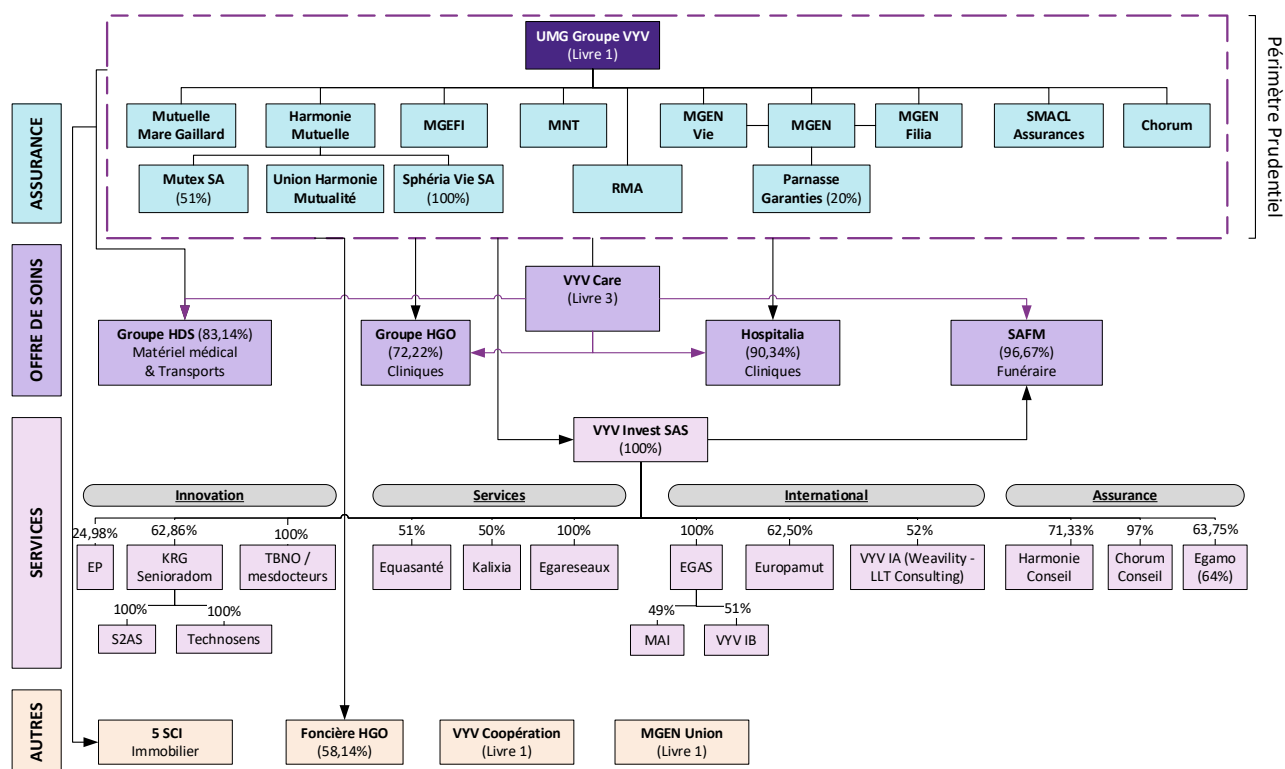


1.3 Prise de participation

Néant

1.4 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est définie comme étant l'entité combinante du Groupe, et produit donc des comptes combinés. Le périmètre synthétique est présenté ci-dessous :



1.5 Evènement post-clôture

L'épidémie du coronavirus "covid-2019" se propage dans le monde entier depuis janvier 2020. Les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 et ses conséquences sur l'UMG Groupe VYV ne sont pas encore connues à la date d'établissement du présent rapport. L'UMG Groupe VYV a activé sa cellule de crise à compter de la mi-mars 2020, et s'est organisée en interne afin d'assurer une continuité de service sur l'ensemble des territoires sur lequel il est implanté et où il exerce ses activités. A ce titre, l'UMG Groupe VYV surveille ses expositions face à l'épidémie, notamment l'impact de la crise sanitaire sur l'environnement économique et financier, les déplacements de personnes, les rapatriements sanitaires nécessaires, ...



1.6 Evolutions à venir

Au 1^{er} janvier 2020, la mutuelle Chorum sera désaffiliée de l'UMG Groupe VYV. Ceci s'explique par une prise en substitution de cette dernière mutuelle par Harmonie Mutuelle.

Les sommes apportées en fonds d'établissement / de solidarité restent néanmoins au sein de l'UMG Groupe VYV (apports sans droit de reprise).

1.7 Affectation du résultat

L'Assemblée Générale aura à se prononcer sur l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice, soit - 5.172 k€ en « Report à Nouveau », sur proposition du Conseil d'Administration.

Après affectation du résultat, les fonds propres de l'UMG Groupe VYV s'élèveront à 109.314 k€.

1.8 Transferts financiers entre mutuelles et unions

L'UMG Groupe VYV a bénéficié d'apports en fonds propres de 4.600 k€ au 1/1/2019

- SMACL Assurance : 3.600 k€
- Chorum : 1.000 k€

1.9 Remboursement et indemnisation des élus

1.9.1 Sommes et avantages de toute nature, alloués aux membres des organes d'administration

Le montant des sommes et avantages alloués aux élus s'élève à 133.273 € pour l'exercice 2019.

1.9.2 Frais de déplacement remboursés aux élus

Le montant des remboursements effectués aux élus s'élève à 39.368 € pour l'exercice 2019.

En application de l'article 114-17 du code de la Mutualité, un rapport sur les remboursements et indemnités versés aux élus a été élaboré et une attestation spécifique sera établie par les commissaires aux comptes.

1.10 Rémunérations versées au dirigeant opérationnel

Le montant des rémunérations versées au dirigeant opérationnel s'élève à 634.779 € pour l'exercice 2019.



1.11 Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs

Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
ALLAIN	Annick	Administratrice Groupe VYV UMG Vice-présidente MNT	Administratrice Vacancier Membre du conseil de surveillance Fondation de l'Avenir
BABAULT	Florence	Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN Filia Administratrice MGEN Partenaires Administratrice MFP Administratrice VYV 3 Administratrice VYV 3 Île-de-France	Administratrice EGAMO Présidente MGEN Solutions Administratrice MAIF
BEAUDET	Thierry	Président Groupe VYV UMG Président VYV Coopération UGM Président FMNF Administrateur MGEN Union, MGEN Vice-président MFPASS	Président VYV Les Solidarités Président VYV Invest Président EGARESEAUX Président EGAS Administrateur OFIVALMO Partenaires Président SICAV EGAMO MULTI MONETAIRE Président Comité de la gouvernance et de l'éthique OFI Holding Président MGEN IB Membre Conseil supérieur de la mutualité Président Conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir
BELLIN	Claude	Administrateur Groupe VYV UMG Vice-président HFP Vice-président MNA-OM Administrateur UT Charente Administrateur Union mutualiste Rochefortaise Administrateur MFPrécaution Administrateur Mutex Union	Administrateur Vyv les solidarités
BERDER	Marie-Thérèse	Membre du bureau Groupe VYV UMG Administratrice VYV Coopération UGM Vice-présidente Harmonie Mutuelle Membre du Bureau FNMF Administratrice UT Mutualité Française Finistère Morbihan Administratrice Union Harmonie Mutuelles Administratrice SFG	Administratrice VYV Invest Administratrice MUTEX



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
BERTHILIER	Roland	<p>Vice-président Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Président MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Fila Vice-président FNMF Trésorier général adjoint MFPass</p>	<p><i>Administrateur VYV Invest</i> <i>Président EGAMO</i> <i>Président GAIA</i> <i>Membre titulaire CNAS</i> <i>Secrétaire général Fonds de dotations Lilian Turam</i> <i>Membre Conseil supérieur de la mutualité</i> <i>Administrateur OFI Partenaires</i></p>
BLANCHETTE	Thomas	<p>Membre du Bureau Groupe VYV UMG Président Chorum Administrateur Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur UGM Santé et Travail Administrateur VYV Partenariat UGM Administrateur Harmonie Santé Services</p>	<p><i>Administrateur MUTEX</i> <i>Président Chorum Conseil</i> <i>Administrateur Arcade VYV</i></p>
BODDELE	Gilles	<p>Membre du Bureau Groupe VYV UMG Trésorier général Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur MUTEX Union</p>	<p><i>Administrateur MUTEX SA</i> <i>Administrateur VYV Invest</i> <i>Administrateur SPHERIA VIE</i></p>
BOISSIEU (de)	Jean-Luc	<p>Membre du bureau Groupe VYV UMG Président SMACL Assurances Auditeur MNT</p>	<p><i>Administrateur CAPMA CAPMI</i> <i>Président UGM Territoires</i></p>
BONNEL	Mylène	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MGEN Union, MGEN Administratrice UMR</p>	<p><i>Administratrice Réseau Education et Solidarité</i></p>
BRICHET	Serge	<p>Vice-président Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Président MGEFI Président MFP</p>	<p><i>Administrateur VYV Invest</i> <i>Administrateur CASDEN</i> <i>Vice-Président Fondation de l'Avenir</i> <i>Gérant SCI Groupe MGEFI</i></p>
CAZIMIR	Guy	<p>Vice-président Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Président Mutuelle Mare Gaillard Administrateur Union Harmonie Mutualité Administrateur Union Harmonie Mutuelles</p>	<p><i>Administrateur VYV Invest</i> <i>Administrateur VYV les solidarités</i></p>



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
CHENUT	Eric	<p>Membre du bureau Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Vice-président délégué VYV 3 Vice-président délégué MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia Administrateur MGEN Partenaires Administrateur FNMF</p>	<p><i>Administrateur VYV Invest</i> <i>Président Fondation MGEN pour la santé</i> <i>Président ADOSEN prévention santé MGEN</i> <i>Représentant MGEN UNION EGAMO</i> <i>Membre du conseil de surveillance SAFM Maison des obsèques</i> <i>Membre du conseil de surveillance Fondation de l'avenir</i> <i>Membre titulaire CNAS</i> <i>Administrateur Arcade VYV</i> <i>Membre du conseil de surveillance Clinicprosport</i> <i>Administrateur VIVOPTIM Solutions</i></p>
CLARY	Anne-Julie	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Secrétaire générale VYV 3 Administratrice VYV Coopération UGM Membre du COMEX Harmonie Mutuelle Administratrice Union Harmonie Mutualité Présidente Harmonie Santé & Services Sud-Est Vice-présidente Ressources Mutuelles Assistance Administratrice FNMF Vice-présidente MF Sud SSAM</p>	<p><i>SAFM</i> <i>Présidente du conseil de surveillance HDS</i> <i>Mutualistes Sans Frontières</i></p>
CTIBORSKY	Marcel	<p>Administrateur Groupe VYV UMG Administrateur Harmonie Mutuelle Administrateur UGM Santé et travail Secrétaire général MUTEX Union</p>	<p><i>Président MUTEX SA</i> <i>Administrateur SPHERIA VIE</i> <i>Membre du conseil de surveillance Harmonie Conseil</i></p>
DEBORD	Didier	<p>Administrateur Groupe VYV UMG Vice-président MGEFI Administrateur Union MFPS</p>	<p><i>Administrateur MFP Prévoyance</i> <i>Administrateur SOGESTOP L</i> <i>Administrateur Groupe Arcade - VYV</i></p>
GIANAZZA	Alain	<p>Vice-président Groupe VYV UMG Président général MNT Vice-président UGM Territoires d'Avenir Administrateur FNMF</p>	<p><i>Administrateur VYV Invest</i> <i>Président Santé Mutuelle services</i></p>
HARSTER	Anne-Marie	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN Vie, MGEN Filia</p>	<p><i>Présidente Solidarité Laïque</i> <i>Administratrice Jeunesse au plein air</i> <i>Administratrice Crédit coopératif</i> <i>Administratrice ACS-P</i></p>



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
JUNIQUE	Stéphane	<p>Vice-président délégué Groupe VYV UMG Président VYV 3 Vice-président suppléant VYV Coopération UGM Vice-président VYV Partenariat UGM Président Harmonie Mutuelle Vice-président Union Harmonie Mutuelles Vice-président Union Harmonie Mutualité Vice-président FNMF Administrateur VISAUDIO Union Administrateur CAREL Mutuelle Administrateur honoraire Union des centres de santé mutualiste</p>	<p><i>Administrateur VYV Invest</i> <i>Administrateur Mutex SA</i> <i>Membre du conseil de surveillance VISAUDIO</i> <i>Membre du conseil de surveillance HOSPI Grand Ouest</i> <i>Membre du conseil de surveillance Foncière Hopsi Grand Ouest</i> <i>Membre du conseil de surveillance Clinique Mutualiste Jules Vernes</i> <i>Membre du conseil de surveillance Fondation de l'avenir</i> <i>Président du groupe Mutualité Conseil économique et social et environnemental</i></p>
JUTIER	Alain	<p>Administrateur Groupe VYV UMG 1er Vice-président MNT Administrateur Mutualité du Lot Président Union mutualiste La Roseraie</p>	<p><i>Gérant Territoires services</i></p>
LAFOND	Christophe	<p>Administrateur Groupe VYV UMG Vice-président MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia Vice-président MFP Union Livre I Membre du bureau RMA</p>	<p><i>Trésorier Fondation MGEN pour la santé</i> <i>Président Equasanté</i> <i>Trésorier ADOSEN</i> <i>Trésorier Institut Montparnasse</i> <i>Président Association DOC</i> <i>Membre du conseil de surveillance VISAUDIO</i> <i>Vice-président Parnasse Garanties</i> <i>Président du Conseil de Surveillance SAFM – « La Maison des obsèques »</i> <i>Administrateur Fondation de la Route</i> <i>Président du Conseil d'Administration SOGESTOP L</i> <i>Administrateur VIVOPTIM Solutions</i></p>
LE BRETON	Marie-Pierre	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice VYV Coopération UGM Administratrice VYV Partenariat UGM Administratrice FNMF Administratrice Mutualité française Hauts de France Secrétaire générale Ressources mutuelle assistance Présidente Vyv 3 Ile de France Membre du Bureau Vyv 3 Administratrice Chorum livre 1 Membre du Comité exécutif Harmonie Mutuelle</p>	<p><i>Présidente ANEM</i> <i>Vice-présidente UDES</i></p>



Nom	Prénom	Mandats - Fonctions relevant du code de la mutualité	Autres mandats
MAGNANT	Laurent	<p>Membre du bureau Groupe VYV UMG Administrateur VYV Coopération UGM Administrateur VYV Partenariat UGM Président Harmonie Fonction Publique Président MNAM OM Administrateur, membre du comex Harmonie Mutuelle</p>	<p><i>Administrateur VYV Invest</i></p>
MATHIEU	Sylvie	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice SMACL Assurances</p>	<p><i>Présidente ADAVIE 88</i> <i>Présidente UNA Grand Est</i> <i>1ere vice-présidente UNA France</i> <i>Personne qualifiée Conseil de surveillance ARS Grand Est</i></p>
MOREAU	Jean-René	<p>Administrateur Groupe VYV UMG 2ème vice-président MNT</p>	
ROGER	Stéphanie	<p>Administratrice Groupe VYV UMG Administratrice VYV Coopération UGM Trésorière VYV 3 Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS Administratrice MFP</p>	<p><i>Administratrice FEHAP</i> <i>Administratrice Fondation MGEN pour la santé</i></p>
RONDOT	Isabelle	<p>Membre du bureau Groupe VYV UMG Administratrice VYV Coopération UGM Administratrice VYV 3 Administratrice MGEN Union, MGEN, MGEN ASS, MGEN CS, MGEN Vie, MGEN Filia Administratrice MGEN Partenaires Administratrice MFP Administratrice FNMF</p>	<p><i>Administratrice VYV Invest</i> <i>Vice-présidente Arts et vie</i> <i>Administratrice CIRIEC</i> <i>Administratrice Institut Montparnasse</i></p>
SALABERT	Dominique	<p>Administrateur Groupe VYV UMG Secrétaire général Harmonie Mutuelle Administrateur Union Harmonie Mutuelles Administrateur FNMF Administrateur UNMI Vice-président UTIM Centre</p>	<p><i>Administrateur MUTEX SA</i> <i>Président GIE Synergie mutuelles</i></p>



2. Comptes annuels

2.1 Bilan

2.1.1 Actif (en Euros)

Rubriques	Montants Bruts	Amortissements Provisions	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 146 612	12 206 451	2 940 162	6 012 464
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				0
Immobilisations incorporelles en cours	573 403		573 403	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 557	1 359	1 198	0
Autres immobilisations corporelles	9 826 900	5 950 622	3 876 278	4 862 613
Immobilisations en-cours	16 563		16 563	402 439
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation				
Autres formes de participations	5 172 000		5 172 000	5 172 000
Titres immobilisés autres que l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	91 539 776	50 338	91 489 438	80 773 093
Prêts				
Autres immobilisations financières	226 497 827		226 497 827	6 441 811
ACTIF IMMOBILISE	348 775 638	18 208 769	330 566 869	103 664 419
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Avances et acomptes versés sur commandes			0	54 574
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	22 552 296		22 552 296	13 734 944
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	291 645 906		291 645 906	22 756 442
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 381 067		1 381 067	1 285 721
ACTIF CIRCULANT	315 579 270		315 579 270	37 831 680
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	35 117		35 117	1 403
Primes de remboursement des emprunts	3 809 500		3 809 500	
TOTAL GENERAL	668 164 408	18 208 769	649 990 755	141 497 502



2.1.2 Passif (en Euros)

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Fonds d'établissement	114 400 000	109 800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserve statutaire ou contractuelle		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours)	51 401	51 401
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	290 043	290 043
Report à nouveau	-255 758	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 171 817	-255 758
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	109 313 869	109 885 686
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques	3 657 647	13 820
Provision pour charges	7 224 921	6 686 272
PROVISIONS	10 882 568	6 700 092
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	500 000 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers	4 062 500	
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 701 860	9 769 412
Dettes fiscales et sociales	13 253 528	14 196 625
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	76 240	406 731
Autres dettes	1 700 190	538 956
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	529 794 318	24 911 724
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	649 990 755	141 497 502



2.2 Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	113 899 275		113 899 275	99 195 900
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	113 899 275	0	113 899 275	99 195 900
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 750 899	6 738 327
Autres produits			28 659	40 190
PRODUITS D'EXPLOITATION			123 678 833	105 974 417
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			48 611 847	46 385 145
Impôts, taxes et versements assimilés			6 596 113	5 868 416
Salaires et traitements			35 068 071	29 610 661
Charges sociales			15 609 673	13 468 866
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements			6 693 490	5 968 720
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			6 051 519	3 387 497
Autres charges			6 577 721	1 285 112
CHARGES D'EXPLOITATION			125 208 434	105 974 417
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 529 601	0
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			0	196
Produits des autres valeurs immobilières et créance de l'actif immobilisé			680 558	348 378
Autres intérêts et produits assimilés			230 243	1 406
Reprise sur dépréciations et provisions, transferts de charges			828 914	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements			225 384	
PRODUITS FINANCIERS			1 965 099	349 979
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			413 336	666 416
Intérêts et charges assimilés			3 784 119	120 695
Différence négative de change				11
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			400 211	6 824
CHARGES FINANCIERES			4 597 666	793 945
RESULTAT FINANCIER			-2 632 568	-443 966
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-4 162 168	-443 966



Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS			0	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			578	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			6 821	
Dotations exceptionnelles aux amortissements , dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 399	
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 399	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			1 002 250	-188 208
TOTAL DES PRODUITS			125 643 932	106 324 396
TOTAL DES CHARGES			130 815 749	106 580 154
		BENEFICE OU PERTE	-5 171 817	-255 758

2.3 Hors-Bilan

Néant



3. Annexe aux comptes annuels

L'UMG Groupe VYV est régie par le Livre I du Code de la Mutualité. Elle a une vocation stratégique et prudentielle. Son activité principale consiste à :

- prendre et à gérer des participations, au sens du 10° de l'article L. 310-3 du code des assurances, dans des entreprises mentionnées aux articles L. 310-1 ou L. 310-1-1 du code des assurances, ou dans des entreprises d'assurance ou de réassurance dont le siège social est situé hors de France ;
- Ou à nouer et à gérer des relations financières fortes et durables avec des entreprises d'assurance dépourvues de capital social, quelle que soit leur nature institutionnelle.

3.1 Faits marquants

3.1.1 Changement de Directeur Général

Stéphane Dedeyan, est devenu, à compter du 1^{er} février 2019, le nouveau Directeur Général de l'UMG Groupe VYV, en remplacement de François Venturini.

3.1.2 Notation de l'UMG Groupe VYV

À l'issue de sa notation inaugurale, Fitch Ratings a attribué au Groupe VYV la note « A+ » au titre de sa solidité financière. La perspective de notation est « stable ». La note « A+ » concerne les entités suivantes :

- Harmonie Mutuelle
- MGEN
- Mutex
- MGEFI
- MNT

L'UMG Groupe VYV, en tant qu'entité « holding » ; est notée « A ».

Dans son évaluation, Fitch souligne quelques-uns des points positifs du Groupe VYV :

- Un profil d'entreprise très solide,
- La position de leader en assurance santé en France,
- Une très forte solidité financière,
- Un endettement financier très faible.
-

3.1.3 Emission de dette senior

Le 2 juillet 2019, le Groupe VYV a réalisé une émission obligataire inaugurale d'un montant nominal de 500 M€ à échéance 10 ans (juillet 2029) dont le coupon annuel est de 1.625%. Cette émission, notée A- par Fitch Ratings, a été faite au niveau de l'entité faîtière « UMG Groupe VYV », et permettra au Groupe VYV de financer son ambitieux projet de transformation, qui vise tant à développer et diversifier son offre assurantielle qu'à étendre son activité de soins et services.

Le succès de cette transaction, sursouscrite près de 2,7 fois, pour moitié en France et pour moitié depuis d'autres places européennes, notamment anglaises et allemandes, témoigne de la confiance des investisseurs dans la stratégie portée par le groupe et dans son profil de crédit.

Les obligations ont été admises aux négociations sur Euronext Growth Paris à partir du 2 juillet 2019.

Cette émission a été menée par Natixis en tant que chef de file.



Les caractéristiques sont les suivantes :

- 500 m€ émis le 2 juillet 2019 au taux actuariel de 1,713 % (taux du coupon : 1,625%). Le remboursement est in fine à 10 ans.
- La charge d'intérêts s'élève à 4,1 m€, à laquelle s'ajoute 0,2 m€ d'amortissement de la prime d'émission ; soit 4,3 m€.
- Les fonds reçus ont été investis sur des dépôts/comptes à terme et livrets (220 m€), le reliquat (274 m€) est resté en trésorerie.

3.1.4 Impact du coût de la dette

Le coût global lié à l'émission de la dette s'élève à 4,9 m€, dont :

- 4,3 m€ en résultat financier (intérêt, amortissement de la prime d'émission),
- 0,6 m€ de frais d'émission (comptabilisés en charges d'exploitation).

Le coût a été intégralement refacturé aux mutuelles affiliées.

3.1.5 Affiliations à l'UMG

SMACL Assurances et Chorum ont adhéré à la convention d'affiliation du Groupe VYV. Ils ont apporté respectivement 3,6 m€ et 1 m€, soit 4,6 m€ au total, comptabilisés en fonds propres (apport sans droit de reprise).

3.1.6 Souscription à TSR

L'UMG Groupe VYV a souscrit à un TSR (titre subordonné remboursable) le 24 juillet 2019, auprès de la SMACL pour 10 m€, rémunéré à 3%. Remboursement in fine à 10 ans.

3.1.7 Déficit de l'UMG

Conformément au budget 2019 voté en décembre 2018, par le Conseil d'administration, il a été décidé de ne pas refacturer certains projets aux mutuelles : impact - 5,8 m€.

Ces 5,8 m€ non refacturés aux mutuelles correspondent à des coûts propres à l'UMG Groupe VYV, liés à sa structuration, et qui n'ont pas vocation à être reconduits dans le futur.

Ces projets concernent les honoraires pour la définition du plan stratégique, VYV Les Solidarités, le coût de la Direction Générale Déléguée non remplacée, des honoraires liés à des projets d'urbanisation des systèmes d'information de la Direction Finances et Risques, et des honoraires liés à des projets sur la DSI.

3.1.8 Reprise des salariés

Dans le cadre du développement opérationnel de l'UMG Groupe VYV, celle-ci s'est dotée de moyens humains provenant des mutuelles affiliées, ainsi que d'autres entités du groupe (Mutex, VYV Care...). Au total, 18 salariés ont ainsi été transférés en 2019. Les droits précédemment acquis par ces salariés ont été conservés (droits à congés payés, ancienneté...).

Les engagements sociaux repris, ont été refacturés aux mutuelles d'origine, pour un montant global de 709 k€. Comptablement, les engagements ont été repris au passif du bilan de l'UMG Groupe VYV, en contrepartie de créances vis-à-vis des mutuelles (sans incidence sur le compte de résultat).

L'effectif à fin 2019 s'élève à 453 salariés (contre 411 salariés fin 2018).



3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

3.2.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur applicable à l'organisme (UMG – Livre I du code la Mutualité), résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et notamment du règlement n°2002-07 du 12 décembre 2002 relatif au plan comptable des mutuelles relevant du Code de la mutualité et n'assumant aucun risque d'assurance ni de réassurance.

Compte-tenu du fait que les affiliés à l'UMG présentent leurs comptes selon le plan comptable assurance (Règlement N° 2015-11 du 26 novembre 2015) et que l'activité assurance est prépondérante dans le « Groupe VYV », le référentiel comptable applicable pour la production des comptes combinés consolidés est le plan comptable assurance.

Par ailleurs, conformément à la position du CNC (Conseil National de la Comptabilité) (avis CU 2001-A), il est rappelé que chaque structure présente ses comptes dans son référentiel propre.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

3.2.2 Méthodes d'évaluation

3.2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Celui-ci correspond principalement aux coûts de développement relatifs aux projets solvabilité 2 (VEGA) et à l'outil de contrôle interne/conformité (GERICAU). Ces derniers projets ne sont pas encore mis en service.

Ces éléments ne sont pas réévalués.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation : 5 ans (linéaire).

En revanche, les amortissements liés à Risk Integrity ont été calculés pour tenir compte d'une date de fin au 31/12/2020. Cela concerne :

- Les coûts de développement du Projet solvabilité 2 (Risk Integrity),
- Les licences Risk Integrity.

3.2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (valeur brute). Ce coût correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments ne sont pas réévalués.

L'amortissement a été calculé sur la durée d'utilisation des biens :

- Travaux d'aménagement et agencements à la Tour Montparnasse : date de fin 31/3/2020 (linéaire)
- Mobilier : 5 ans (Linéaire)



3.2.2.3 Immobilisations financières

Les placements mobiliers regroupent les titres cotés et non cotés (notamment les titres de participation), les SICAV et les parts de fonds communs de placement, les obligations cotées et non cotées, les livrets ainsi que les dépôts.

Leur valeur d'inscription à l'actif correspond à leur valeur d'achat ou à leur valeur nominale. Les cessions sont traitées selon la méthode FIFO (First In, First Out) pour les valeurs mobilières de placement.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- Titres cotés : dernier cours coté du jour de l'inventaire,
- Titres non cotés : valeur vénale si connue ou estimation selon la dernière situation nette connue,
- SICAV et parts de FCP : dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- Autres placements : valeur comptable éventuellement dépréciée.

A noter que l'UMG Groupe VYV :

- Comptabilise ses placements financiers en « haut de bilan » dans la catégorie « Immobilisations financières ». Cela se justifie par le fait que l'UMG a vocation de garantir la solidarité financière de ses affiliés, par le biais de ses placements financiers, ceux-ci ayant vocation à être détenus à long terme.
- A pris l'option d'appliquer le dispositif de surcotes/décotes sur les titres amortissables.
- N'étant pas une entité d'assurance, est soumise au Plan Comptable Général, et doit donc déprécier les placements dès le 1^{er} euro de moins-value latente.

3.2.2.4 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Elles n'ont pas fait l'objet de dépréciation, aucun élément sur d'éventuelles difficultés de recouvrement n'étant porté à notre connaissance.

3.2.2.5 Disponibilités

Ce poste comporte les comptes bancaires (trésorerie courante).

3.2.2.6 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain. Les principales méthodes relatives aux provisions comptabilisées sont :

- Provision pour indemnités de départ en retraite : La méthode utilisée est la méthode prospective, dont les principaux paramètres sont :
 - Age de départ : calculé en fonction de l'âge de début d'activité et du nombre de trimestres (fonction de la génération) afin d'obtenir le taux plein,
 - Table de mortalité INSEE TD-TV 14-16,
 - Coefficient de revalorisation des salaires : 2% pour les non-cadres et 3% pour les cadres,
 - Taux d'actualisation 0,63% (IBOX Corporate AA10+ au 30 novembre 2019)
- Provision pour médailles du travail : La méthode appliquée est celle du prorata (préconisation CNCC). Les paramètres sont identiques à la provision pour indemnités de départ en retraite, à l'exception du taux de revalorisation (0%).



3.3 Changements dans les règles et méthodes de présentation

3.3.1 Changements dans les règles comptables

Néant

3.3.2 Changements dans les règles d'évaluation

Néant

3.3.3 Changements dans les règles de présentation

Néant



3.4 Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.4.1 Immobilisations incorporelles

En K€	Acquisitions			31/12/2019
	31/12/2018	/ Dotations	Cessions	
Valeur brute	14 926	351	-130	15 147
Immobilisations en cours	0	573		573
Amortissement	-8 913	-3 416	123	-12 206
Valeur Nette Comptable	6 012	-2 492	-7	3 514

Les immobilisations incorporelles, en valeur nette comptable, comprennent principalement les coûts relatifs à la mise en place de Risk Integrity (Solvabilité 2) à savoir des coûts liés aux licences informatiques, ainsi qu'aux coûts de développement liés (prestataires externes). La fin d'amortissement est fixée au 31/12/2020.

Les immobilisations en cours concernent les futurs outils, en cours de paramétrage : principalement VEGA (reporting prudentiel S2), GERICAU (conformité - contrôle interne).

Les cessions d'immobilisations concernent les licences SAP-FC (logiciel de consolidation statutaire) transférées au GIE SIHM.

3.4.2 Immobilisations corporelles

En K€	Acquisitions			31/12/2019
	31/12/2018	/ Dotations	Transfert	
Valeur brute	7 538	1 890	402	9 829
Immobilisations en cours	402	17	-402	17
Amortissement	-2 675	-3 277		-5 952
Valeur Nette Comptable	5 265	-1 371	0	3 894

- Les immobilisations corporelles correspondent aux travaux d'aménagement et mobilier à la Tour Montparnasse, ainsi que sur les sites en province (Angers, Nantes, Orléans)
- Les immobilisations en cours au 31/12/2018, concernaient les travaux réalisés sur les sites en région (Angers et Nantes). Ceux-ci se sont finalisés sur le 1^{er} semestre 2019.



3.4.3 Immobilisations financières

En K€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	surcote/decote	Valeur nette de surcote/décote	Valorisation	Plus-value latente
Titres de participation	5 172		5 172		5 172	5 207	35
OPCVM monétaires	3 282		3 282		3 282	3 282	0
OPCVM obligataires	48 456		48 456		48 456	49 123	667
OPCVM actions	4 045		4 045		4 045	4 674	629
OPCVM diversifiés	5 016		5 016		5 016	5 156	140
TSR SMACL	10 000		10 000		10 000	10 269	269
Obligations cotées	20 740	-50	20 690	-204	20 486	21 764	1 278
Compte / dépôts à terme	135 000		135 000		135 000	135 000	0
Livrets	90 333		90 333		90 333	90 333	0
Cautions	636		636		636	636	0
Intérêts courus non échus	529		529		529	529	0
Total	323 209	-50	323 159	-204	322 955	325 973	3 018

- Les immobilisations financières sont classées en « haut de bilan » compte tenu de l'intention de détention à long terme pour garantir la solidarité financière entre les membres.
- Les fonds reçus suite à l'émission de la dette sont investis principalement en compte/dépôts à terme et livrets.
- Les titres de participation correspondent aux titres VYV Invest (2,56% du capital).
- Les plus-values latentes sont faibles, compte tenu de l'acquisition récente des placements.
- Les surcotes/décotes, pour -204 k€, sont comptabilisées en compte de « régularisation » et « autres dettes ».

3.4.4 Créances

En K€	Montant
Créances Comptes-courants :	
- MGEN	5 004
- MNT	1 513
- MGEFI	357
- Harmonie Mutuelle	3 954
- Mutuelle Mare Gaillard	64
- Harmonie Fonction Publique	153
- Chorum	68
- SMACL Assurances	290
- MGEN Union	212
- VYV Care	814
Autres entités Groupe - Mises à disposition	3 762
Produit à recevoir	6 347
Créances fiscales et sociales	14
Total	22 552

Les créances sont toutes inférieures à 1 an.



3.4.5 Charges constatées d'avance

Ce poste s'élève à 1.381 k€ et comprend principalement des factures payées pour des événements 2020 (inter-régionales 2020) et de la maintenance informatique.

3.4.6 Prime de remboursement des obligations

Ce poste comprend notamment la prime d'émission liée à dette senior (4.010 k€ en valeur brute) qui s'amortit sur 10 ans.

3.4.7 Fonds propres

En K€	31/12/2018	Affectation du résultat	Apports	Résultat	31/12/2019
Fonds d'établissement	63 920		2 760		66 680
Fonds de solidarité	45 880		1 840		47 720
Réserve de solvabilité	51				51
Autres réserves	290				290
Report à nouveau	0	-256			-256
Résultat	-256	256		-5 172	-5 172
Total	109 886	0	4 600	-5 172	109 314

Le résultat 2018 a été affecté en « Report à nouveau », conformément à la décision d'Assemblée Générale.

Les fonds propres se décomposent comme suit :

• Apport des mutuelles affiliées en fonds d'établissement / de solidarité en septembre 2017 :	114.700 k€
• Apport à VYV Coopération (imputé sur le fonds d'établissement en septembre 2017) :	- 4.900 k€
• Apports de SMACL et CHORUM au 1 ^{er} janvier 2019 :	+ 4.600 k€
• Réserves antérieures :	86 k€
• Résultat de l'exercice :	<u>- 5.172 k€</u>
Total :	109.314 k€

3.4.8 Provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Provision pour litiges Prud'hommal	13			13
Provision pour risques		224		224
Provision Indemnités de départ - licenciement		3 420		3 420
Provision Indemnités de départ en retraite	4 628	2 408		7 036
Provision Médailles du travail	195		-5	190
Autres provisions pour charges	1 864		-1 864	0
Total	6 700	6 052	-1 869	10 883

Les dotations de l'exercice sur les provisions pour indemnités de départ en retraite sont liées :



- Aux provisions constituées pour des directeurs sortant,
- Aux provisions pour indemnités contractuelles,
- Aux reprises de personnel des différentes mutuelles affiliées,
- A des effets de recrutements externes et vieillissement de la population,
- A la diminution du taux d'actualisation de 0,99 point (impact : 494 k€ en augmentation des provisions)

3.4.9 Dettes

En K€	Montant
Exploitation	10 702
Immobilisations	76
Dettes fiscales / sociales	13 254
Autres dettes	1 700
Total	25 732

- Les dettes ont toutes une échéance inférieure à 1 an.
- Les dettes fournisseurs sont payées à 30 jours, fin de mois.

3.4.10 Chiffre d'affaires

La contribution des membres est évaluée pour permettre de financer :

- Les charges communes, refacturées au prorata du fonds d'établissement apporté ;
- Les charges propres à chaque entité, refacturées en fonction de clés spécifiques.

3.4.11 Impôt sur les sociétés

Compte-tenu d'un résultat fiscal à 4.383 k€, l'impôt sur les sociétés s'élève à 1.344 k€, duquel on déduit un crédit d'impôts (dons) de 341 k€, soit une charge nette de 1.002 k€

3.5 Eléments complémentaires

3.5.1 Périmètre de combinaison

L'UMG Groupe VYV est la combinante du Groupe.

3.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'année, le montant des honoraires du collège des commissaires aux comptes s'est élevé à 271 k€ TTC au titre du contrôle légal des comptes sociaux et combinés de l'Union.



3.5.3 Evènement post-clôture

3.5.3.1 Désaffiliation

Au 1^{er} janvier 2020, la mutuelle Chorum sera désaffiliée de l'UMG Groupe VYV. Ceci s'explique par une prise en substitution de cette dernière mutuelle par Harmonie Mutuelle.

Les sommes apportées en fonds d'établissement / de solidarité restent néanmoins au sein de l'UMG Groupe VYV (apports sans droit de reprise).

3.5.3.2 Epidémie Covid-19

L'épidémie du coronavirus "covid-2019" se propage dans le monde entier depuis janvier 2020. Les impacts de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 et ses conséquences sur l'UMG Groupe VYV ne sont pas encore connues à la date d'établissement du présent rapport. L'UMG Groupe VYV a activé sa cellule de crise à compter de la mi-mars 2020, et s'est organisée en interne afin d'assurer une continuité de service sur l'ensemble des territoires sur lequel il est implanté et où il exerce ses activités. A ce titre, l'UMG Groupe VYV surveille ses expositions face à l'épidémie, notamment l'impact de la crise sanitaire sur l'environnement économique et financier, les déplacements de personnes, les rapatriements sanitaires nécessaires, ...



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LL14UF62, Siège social : Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15. DirCom Groupe VYV / Agence interne de communication - © Gettyimages - 06/20.

www.groupe-vyv.fr